

Arrêté du 3 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier

ATTENDUS ET CRITÈRES NATIONAUX

Critères nationaux : les compétences et aptitudes ci-dessous peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, universitaire, professionnel, associatif ou autre.

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1 - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
	1-2 Connaissance du métier
	1-3 Sens de l'intérêt général
2 - Qualités humaines et capacités relationnelles	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
	2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe
	2-3 Aptitude à échanger / communiquer avec autrui
	2-4 Pratique des outils numériques
	2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
3 - Compétences en matière d'expression orale et écrite	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
4 - Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
	4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique
	4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
5 - Compétences organisationnelles et savoir-être	5-1 Rigueur, méthode, assiduité
	5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

PROGRAMME DE FORMATION

1. Présentation générale
2. Les unités d'enseignement
3. Le contenu de la formation

-=-=-=-=-

Présentation générale :

La formation est d'une durée de 3 années, découpées en 6 semestres construits par l'alternance d'enseignements théoriques et de stages cliniques.

	Enseignements théoriques (FAC et IFSI)*	Stages cliniques*	Congés*
1 ^{ère} année	25 semaines	15 semaines	12 semaines
2 ^{ème} année	20 semaines	20 semaines	12 semaines
3 ^{ème} année	15 semaines	25 semaines	12 semaines

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des 10 compétences nécessaires à l'exercice infirmier :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation

Pour acquérir ces compétences, les étudiants doivent valider des unités d'enseignement dans les champs disciplinaires suivants :

- Sciences humaines et droit,
- Sciences biologiques et médicales,
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
- Sciences et techniques infirmières, interventions,
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,
- Méthodes de travail.

1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT

Unité d'enseignement 1.1.S1 : Psychologie, sociologie, anthropologie		
Semestre : 1		Compétence : 6
CM : 40 heures	TD : 15 heures	TP : 20 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Caractériser les principaux concepts en psychologie, psychologie sociale Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif, psychomoteur de l'homme Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par une personne Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes, et la participation aux soins		
Eléments de contenu Les grands domaines de la psychologie : psychologie cognitive, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie de l'enfant et du développement, psychophysiologie, ... Les concepts de base en psychologie cognitive : traitement de l'information, mémoire, attention, représentation mentale, raisonnement, émotions théories et principes de la communication (modes, circuits, canaux, réseaux,...) Les concepts de base en psychologie analytique : conscient, pré-conscient et inconscient, moi, ça surmoi, pulsion, mécanismes de défense, types de relation d'objet, intuition, affects et sentiments, types d'angoisse, attachement, désir, parole, besoin, motivation,... Le développement de la personne et de la personnalité : psychologique, affectif, psychomoteur, cognitif, langagier, psychosocial, l'inné et l'acquis, le normal et le pathologique,... Les concepts en psychologie sociale : l'homme social, le lien social, l'affiliation, l'attachement, la parentalité, la socialisation, l'identité sociale,... Psychologie et santé : approche psychosomatique, schéma et image corporels, qualité de vie, souffrance psychique, mécanismes d'adaptation et de défense, résilience, vulnérabilité, ...		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement de cette UE donne à l'étudiant des cadres théoriques et des points de repères qui lui permettent de relier ses propres observations et interrogations à des savoirs organisés. La formation peut prendre appui sur des études de situations, des travaux sur les représentations, sur les concepts et leurs attributs, sur des récits de vie, des analyses d'articles, de livres, etc.... Les concepts et connaissances seront repris et utilisés dans les unités d'intégration et dans l'ensemble des travaux postérieurs à cet enseignement.		Modalités d'évaluation Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur Critères d'évaluation Justesse dans le repérage des concepts

Unité d'enseignement 1.1. S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie		
Semestre : 2		Compétence : 6
CM : 25 heures	TD : 10 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.1.S1. Psychologie, sociologie, anthropologie		
Objectifs Caractériser les principaux concepts en sociologie, anthropologie, ethnologie Explorer la signification de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances Identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes et la participation aux soins Expliquer les liens entre la demande de relation et de communication des personnes et les contextes psychologiques et sociaux Développer une vision intégrée de la personne humaine et de sa santé		
Eléments de contenu Les grands domaines de la sociologie : sociétés, relations sociales, groupes... Les concepts de base en sociologie : culture, rôle et statuts, dynamique de groupe, dynamique familiale, rôles parental et social, autorité, pouvoir, hiérarchie, conflits, leader, réseaux de communication, alliance, appartenance,... Les concepts de base en anthropologie et ethnologie : groupe, culture, famille, institution, religion, rites, mythes et croyances, représentations de la santé et de la maladie,... La relation soigné-soignant et ses aspects : éducation, coopération, autonomie, dépendance, « bientraitance », maternage, ... La dynamique dans les relations de soins : alliance, attitudes et contre-attitudes, distance, proximité, agressivité, conflit, violence dans les soins, maltraitance, ...		
Recommandations pédagogiques : Cette UE se situe dans le prolongement de l'UE 1.1 S1. Psychologie, sociologie, anthropologie et permet à l'étudiant d'utiliser ces notions dans l'évaluation de situations cliniques. Les cadres théoriques seront approfondis et l'étudiant sera capable de poursuivre ses propres recherches à partir des concepts ou des mots clés. Des exemples seront développés afin de contextualiser les savoirs.	Modalités d'évaluation Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts Critères d'évaluation Pertinence de l'analyse Pertinence dans l'utilisation des concepts	

Unité d'enseignement 1.2.S2 : Santé publique et économie de la santé		
Semestre : 2		Compétence : 5
CM : 20 heures	TD : 15 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire		
Eléments de contenu Santé publique : Les concepts en santé publique et santé communautaire : prévention, promotion de la santé, indicateurs, déterminants,... La santé dans le monde : organismes internationaux, problèmes prioritaires, chartes,... L'organisation de la politique de santé publique en France : structures, planification nationale (plan national de santé publique, PNSP), régionale (plan régional de santé publique, PRSP), actions prioritaires,... L'organisation de l'offre publique et privée et des systèmes de soins (établissements de santé, établissements médicaux-sociaux, réseaux, médecine de ville, permanence des soins, professionnels de santé...) L'organisation de la veille sanitaire (agences, services de l'Etat, ...) Les filières de soins : accès, proximité, suivi et continuité, prévention primaire secondaire et tertiaire Les réseaux de soin : intervention dans la cité, liens avec les partenaires et intervenants sociaux (enseignants, éducateurs, justice) mutualisation de moyens avec le médico-social Epidémiologie : répartition, fréquence, gravité des états pathologiques Economie de la santé : Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts, ... Le rôle de l'Etat, des citoyens, du marché Le financement de la santé dans un contexte de mondialisation		
Recommandations pédagogiques : Cette première approche vise à sensibiliser l'étudiant à son rôle d'acteur de la santé publique. Elle lui permet de se situer dans l'environnement organisé de l'offre de santé en France. Elle lui fait comprendre la place et le rôle des différents modèles d'organisation et de gestion des services de santé dans l'ensemble de l'offre de soins et de santé. Les éléments de cette UE seront complétés dans l'UE 1.2. S3, et repris à chaque fois que nécessaire dans les UE suivantes.		Mode et critères d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 1.2.S3 : Santé publique et économie de la santé		
Semestre : 3		Compétence : 5
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 35 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé		
Objectifs		
Identifier les problèmes de santé prioritaires d'un groupe ou d'une population, sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants de la santé Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques Identifier et expliciter les modalités de financement des soins de santé en France Identifier les règles de financement des soins infirmiers dans les structures et en secteur libéral		
Eléments de contenu		
Santé publique : Les grands problèmes de santé publique, notamment ceux liés à l'environnement et au développement durable L'organisation de la prévention (vaccinations, santé scolaire, santé au travail, santé carcérale, santé mentale...) La politique de santé mentale, le dispositif psychiatrique, les principes de la sectorisation La démarche et les outils en santé publique (besoins, demandes, facteurs, moyens, ressources...) Les outils en démographie et épidémiologie (populations, enquêtes, indicateurs, statistiques...) L'évaluation des politiques et des actions en santé publique Economie de la santé : Le financement des soins et de la santé, à l'acte, à l'activité, payeurs, remboursement, ... La sécurité sociale et les mutuelles, maladie, accident du travail, maladies professionnelles, famille, ... Le budget et le financement des structures de santé et de soins, et des professionnels de santé du secteur libéral Le financement, le remboursement des soins infirmiers		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cette UE vise à donner à l'étudiant les moyens d'identifier et analyser les besoins et problèmes de santé de personnes ou groupes de personnes. L'utilisation dans cette UE des outils en statistique, épidémiologie, et démographie, doit permettre à l'étudiant de les réutiliser tout au long de sa formation, et ainsi à être actif et réactif à la lecture des données dans le champ de la santé En relation avec l'UE 1.2.S2, cette UE permet à l'étudiant un regard critique sur l'accessibilité de l'offre de soins, la place des usagers dans le système de soins et de santé, et le rôle des différents professionnels dans la prise en charge de la santé des citoyens. Cette UE développe la prise de conscience chez l'étudiant des liens entre les aspects sociaux, politiques et soignants du métier infirmier. Elle lui donne l'occasion de contribuer concrètement à une étude de santé publique avec un accompagnement et une supervision pédagogiques.		Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé Critères d'évaluation - cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique - fiabilité des informations traitées - justesse de l'identification des besoins de santé - pertinence dans l'utilisation des outils

Unité d'enseignement 1.3 S1 : Législation, éthique, déontologie		
Semestre : 1		Compétence : 7
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis Aucun		
Objectifs Caractériser les conceptions philosophiques de l'être humain et les courants de pensée correspondant Comparer les conceptions philosophiques de l'être humain à l'œuvre dans des questions sociale contemporaines Distinguer les notions de droit, morale, éthique Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique Expliciter la notion de responsabilité professionnelle Citer les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle		
Eléments de contenu Les concepts en philosophie et éthique : - homme, liberté, humanité, altérité, dignité, vulnérabilité, identité sociale, reconnaissance... - éthique, morale, déontologie, responsabilité, altérité, dilemme, conflit, consensus, ... - respect, intégrité, engagement, parole donnée, impuissance, ... - normes, valeurs,... L'exercice professionnel et la responsabilité (code de la santé publique, textes non codifiés...) Les droits de l'homme , notamment ceux de l'enfant, de la personne âgée, de la personne vivant un handicap. (chartes, textes internationaux et nationaux...) Les droits des patients, notamment en santé mentale et en psychiatrie , obligation de soins, hospitalisation et soins sans consentement, restriction des libertés, régime de protection des personnes présentant des incapacités (mineurs, majeurs sous tutelle...) La confidentialité et le secret professionnel (accès des documents, transmission d'information, réponse à des tiers...)		
Recommandations pédagogiques : Cette unité vise à donner à l'étudiant des bases solides et les moyens de les approfondir dans les domaines des valeurs et des droits humains. L'étudiant doit à la fois s'interroger sur son propre système de valeurs et être en capacité de comprendre celui des autres en fonction des références utilisées. Il doit apprendre à distinguer ce qui relève du droit, de la morale et de l'éthique, afin qu'il situe mieux son action de professionnel appartenant à une société située dans le contexte de l'humanité. Il doit comprendre l'importance des références et du sens dans son action et la nécessité du recul et de la réflexion, notamment exprimée en équipe, afin de mieux agir. Dans le souci de mettre les étudiants dans une démarche de questionnement, la formation alternera entre des apports de connaissances, des travaux de recherche et d'étude documentaires, et des modalités interactives avec les étudiants.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Justesse dans l'utilisation des notions

Unité d'enseignement 1.3 S4 : Législation, éthique, déontologie		
Semestre : 4		Compétence : 7
CM : 30 heures	TD : 20 heures	TP : 25 heures
ECTS : 3		
Pré-requis UE 1.3.S1		
Objectifs Appliquer les principes éthiques dans des situations de soins posant un dilemme Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel Evaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle		
Eléments de contenu Les principes fondamentaux du droit public et privé en France (juridictions, service public...) La responsabilité (civile, pénale, administrative, professionnelle) Les approches théoriques et les processus décisionnels permettant l'étude de situations éthiques La démarche d'analyse d'une question éthique en équipe pluriprofessionnelle		
Recommandations pédagogiques : Les étudiants sont placés progressivement devant des situations qui leur demandent de mobiliser leurs connaissances en droit des personnes et des patients, d'utiliser les règles de la déontologie et de mener une démarche d'analyse et de positionnement éthique. Les étudiants doivent intégrer combien la notion de réflexion en équipe est importante dans l'analyse et le choix d'actions en adéquation avec les principes éthiques. Ils doivent être capables de porter et d'argumenter les questions qu'ils perçoivent comme éthique devant un groupe. Les formateurs utiliseront des situations de soins actualisées et travaillées en lien avec les professionnels concernés.		Modalités d'évaluation Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint Critères d'évaluation Pertinence de l'analyse et du questionnement Utilisation des concepts et des connaissances

2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Unité d'enseignement 2.1.S1 : Biologie fondamentale		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 20 heures	TD : 5 heures	TP : 0 heure
ECTS : 1		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Identifier le vivant et ses caractéristiques Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, de maladie, ou de thérapeutique		
Eléments de contenu		
Les molécules constitutives du vivant et leur fonction dans les équilibres ou déséquilibres biologiques : - oxygène, eau, eau oxygénée, carbone, chlore, soufre, azote, ammoniac, acide nitrique, nitrates, nitrites, phosphates, sodium, potassium, magnésium, calcium, mercure - les oligo-éléments, les enzymes - les nutriments, glucides, protides, protéines, lipides		
La cellule : - le cycle cellulaire, les différenciations cellulaires et la notion de tissus, les types et structures de cellules, la communication inter cellulaire, récepteurs et médiateurs, - la vie cellulaire et le fonctionnement des cellules excitables (nerveuses et musculaires), l'action du neurone et la transmission, synapses, contraction musculaire		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement contribue à donner aux étudiants une base scientifique sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour la suite de la formation. Les formateurs d'adapteront au niveau des étudiants et les inciteront à faire des liens entre cet enseignement et les situations professionnelles qu'ils rencontreront dans leur futur métier.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.2.S1 : Cycles de la vie et grandes fonctions		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 45 heures	TD : 15 heures	TP : 15 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain permettant d'en déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne Décrire les niveaux d'organisation de l'organisme humain et leurs liaisons Montrer comment les grandes fonctions de l'organisme répondent aux besoins biologiques de maintien de la vie Décrire la santé à travers les cycles de la vie et le développement de l'être humain Explorer la signification des transitions que vivent les individus au cours de leur croissance et évolution		
Eléments de contenu Les concepts : chronobiologie, rythmes de vie, croissance, métabolisme, nutriment, thermogénèse, thermolyse L'homéostasie : - régulation du PH, température, glycémie, calcémie, hormones thyroïdiennes, vitamine D - équilibre hydrominéral, liquides, ions, électrolytes, osmolarité, équilibre acide/base, PHmétrie La biologie intégrative et l'organisation du vivant à travers les systèmes : endocrinien, immunitaire et nerveux Les niveaux d'organisation du corps humain : chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique Les grandes fonctions , aspects anatomiques et physiologiques : respiratoire, digestive, cardiaque, élimination, reproduction, motrice, sensorielle L'interaction et l'interdépendance des systèmes Les étapes de la vie , de la naissance à la mort, évolution et la modification de systèmes Les bases moléculaires de l'organisation du génome humain Les bases essentielles de la notion d'hérédité L'information génétique et sa conservation, distinction entre procaryotes et eucaryotes La transmission de l'information génétique et la synthèse des protéines		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement donne aux étudiants des bases qu'ils devront revoir tout au long de leur formation. Il est important de leur fournir les moyens de trouver eux-mêmes des informations sur ce domaine qui demeure assez global et sera approfondi lors des travaux sur les processus physiopathologiques. Il s'agit aussi de faire en sorte que l'étudiant utilise un vocabulaire précis et adapté pour situer les éléments du corps et décrire le fonctionnement humain. Les formateurs d'adapteront au niveau des étudiants et les inciteront à faire des liens entre cet enseignement et les situations professionnelles qu'ils rencontreront dans leur futur métier.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.3.S2 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 15 heures	TD : 15 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Intégrer les concepts de santé, maladie, handicap, accident de la vie, douleur Développer une vision intégrée de l'être humain dans les périodes de santé, maladie, handicap, accidents de la vie Explorer les grands systèmes explicatifs de la santé de la maladie et du handicap (agent extérieur, comportement, hérédité, ...) et les liens avec les représentations des personnes Explorer les notions de risque, danger, violence, ... Explorer les notions de maladie chronique et ses spécificités Identifier les éléments de la classification des handicaps et expliquer les éléments de la prise en charge des personnes handicapées		
Eléments de contenu Les concepts en santé, bien-être, qualité de vie, maladie, accident, handicap, douleur Les notions de risque, danger, violence, et leurs rapports avec la santé Les questions liées à l'annonce du handicap ou de la maladie La représentation sociale du handicap et de la maladie Approche systémique de l'étude de la maladie et de la prise en charge interdisciplinaire La maladie chronique - Notion de chronicité, caractéristiques, adaptation à la maladie à long terme, conséquences sur la qualité de vie - Chronicité et évolution : linéaire, par poussée, avec et sans traitement, rémission - Risques, incidents en chronicité - Chronicité douleur et souffrance - Notion de soutien, réseaux, entourage, aidants Le handicap - Classification des handicaps (déficience, incapacité, désavantage...) - Conséquences du handicap sur les fonctions de la vie et sur le projet de vie, risque et handicap - Prise en charge sociale du handicap, réglementation, droits, coût - Notions de réhabilitation, réinsertion, rééducation - Le handicap psychique dans la vie personnelle, professionnelle, sociale, prise en charge sociale, soins de réhabilitation - Moyens et aides pour le handicap, domotique		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement apporte des éléments de connaissance sur les concepts et les liens entre les notions évoquées. Des exemples (lecture, relation d'expériences, etc.) et des situations seront évoqués avec les étudiants qui devront commencer à établir des liens entre les explications scientifiques de la maladie, du handicap ou de l'accident et les représentations que peuvent en avoir les personnes touchées et leur entourage. Les étudiants comprendront la nécessité de l'exploration approfondie de toute question de santé, dans ses aspects biologiques et sociaux.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Utilisation des concepts

Unité d'enseignement 2.4.S1 : Processus traumatiques		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Objectifs Expliquer la notion de processus physiopathologique Caractériser les principes de la sémiologie Explorer la notion de processus traumatique physique Expliquer la survenue des pathologies traumatiques Identifier les signes, les complications, les risques, les traitements des traumatismes étudiées		
Eléments de contenu Le processus traumatique et les divers types de traumatismes : par cause, par organe, par domaine Les mécanismes d'apparition des traumatismes Le choc traumatique et ses conséquences : contusion, plaie, hématome, entorse, fracture, luxation, ... La traumatologie par organe : squelette et articulations, lésions de la peau, traumatisme crânien, traumatisme rachidien, traumatisme thoracique, traumatisme abdomino-pelvien Les traumatismes par domaines : routier, sportifs, psychiques Les poly traumatismes L'urgence en traumatologie <u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés</u> Traumatismes crâniens Fractures du col et de la tête du fémur Poly traumatismes Fracture de membre Plaies de l'abdomen Amputation de membres		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont étudiées et mises en lien avec les processus traumatiques. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Justesse dans la compréhension des mécanismes physio pathologiques

Unité d'enseignement 2.5.S3 : Processus inflammatoires et infectieux		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.1.S1 Biologie fondamentale;		
Objectifs		
Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'infection et de l'inflammation Expliquer les principes de l'immunologie Décrire les signes, les risques, les complications, et les thérapeutiques des pathologies étudiées Expliquer les liens entre les processus pathologiques et les moyens de prévention et de protection		
Eléments de contenu		
Les pathologies infectieuses chez l'homme, infections émergentes, ré-émergentes, nosocomiales, ... Les moyens et modes de détection d'un agent infectieux chez l'hôte : examens biologiques, prélèvements, signes cliniques de l'infection, ... La prévention des infections : la notion d'immunité, les sérums, vaccins, comportements adéquats Les facteurs d'évolution des maladies infectieuses dans le monde : déplacements de population, accessibilité des vaccinations, liaisons entre maladies infectieuses et sociologie des populations, mesures internationales de prévention et de protection, endémies, pandémies Le traitement des infections : isolement, éviction, mise en condition, antibiothérapie, anti inflammatoires Les liaisons entre les agents infectieux et les processus pathologiques, les problèmes de santé ou les pathologies, et leurs traitements La traçabilité obligatoire dans le domaine des maladies infectieuses : déclaration, rôle des acteurs et des structures de santé		
<u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés :</u>		
VIH, SIDA, Hépatites à VHB et VHC Infections communautaires : respiratoires, urinaires, méningées, ostéo-articulaires, cutanées, septicémies, ... Pathologies ré-émergentes : tuberculose, ... Grippe		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Les formateurs incitent les étudiants approfondir les causes et conséquences des processus pathologiques en relation avec leurs connaissances sur les agents pathogènes et leurs modes d'action. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Evaluation écrite de connaissances
		Critères d'évaluation
		Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.6.S2 : Processus psychopathologiques		
Semestre : 2		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.1S.1 ; Psychologie, sociologie, anthropologie		
Objectifs Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé mentale ou pathologies étudiées		
Eléments de contenu Modèles d'analyse des troubles psychiques : psychanalytique, humaniste, systémique, phénoménologique, cognitiviste, neurobiologique, ... Modèles de thérapie des troubles psychiques : les psychothérapies, les techniques cognitiviste, comportementaliste, de réhabilitation psychosociale Du normal au pathologique : notions d'équilibre, de régulation des tensions intra-psychiques, organisation défensive saine et dysfonctionnelle, de décompensation, crise et urgence, exclusion sociale Structure de personnalité et leur mode décompensation spécifique : névroses, psychoses, états limites (border line), organisations narcissiques perverses ; Troubles du développement : - psychoaffectif : dysfonctionnements, dysharmonies, troubles des conduites, troubles relationnels (fusionnel, anaclitique, ...) trouble de l'identité et de l'estime de soi, notion de résilience - cognitif, les apprentissages, ... Facteurs favorisants : environnementaux (contexte familial, événements de vie, stress, ruptures, deuils, carences affectives ...), biologique, génétique, héréditaire, ischémiques, infectieux, traumatiques, toxiques, dégénératifs, Symptomatologie : Fonction et sens du symptôme, Symptômes se manifestant dans le rapport à la réalité, à l'autre, à soi-même, Anxiété et angoisse : normale, pathologique, notion de crise, d'urgence, les défenses, les somatisations, évolution pathologique post-traumatique, Agressivité, instabilité psychomotrice, passages à l'acte, Inhibition, retrait, repli sur soi, isolement, perte du contact avec la réalité, régression, Troubles de l'humeur : tristesse, pleurs, idées de suicide, dépréciation, dévalorisation, inversion de l'humeur et hypomanie, culpabilité, Troubles délirants, hallucinations, dissociations, ... Désorientation, confusion, Troubles des conduites (alimentaires, sociales, ...), Asthénie, troubles du sommeil, plaintes somatiques, Troubles du caractère, Dépendance, apragmatisme ; Eléments de prise en charge : dispositif de soin, équipe, projet de soin, cadre thérapeutique, temporalité, fonction d'étayage et de contenance, et posture soignante (de la relation d'aide à la relation thérapeutique) en lien avec la singularité de chaque malade, attitude réflexive sur sa pratique, ses attitudes,		

Recommandations pédagogiques : Cette première UE dans le domaine pose les connaissances de base et sont étudiées en relation avec des situations ciblées par les formateurs. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, psychopathologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. Cet enseignement doit conduire les étudiants à la construction progressive d'un comportement professionnel adapté en direction des personnes concernées. Les pathologies psychiatriques sont citées dans l'UE 2.6.S.5, mais peuvent être abordées ici ou dans d'autres UE, en fonction d'une répartition des enseignements jugée opportune par les formateurs. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.	Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances
--	--

Unité d'enseignement 2.6.S5 : Processus psychopathologiques		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.6.S2 Processus psychopathologiques		
Objectifs Intégrer les connaissances nécessaires à la construction d'une relation thérapeutique et aux soins à donner aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou de pathologies psychiatriques Développer un questionnement personnel sur les compétences et attitudes relatives à l'exercice professionnel en psychiatrie et santé mentale		
Eléments de contenu Les pathologies ci-dessous doivent avoir été abordées au cours de la formation : Chez les adultes : Psychoses : schizophrénies, bouffée délirante aiguë, paranoïa, psychose puerpérale, troubles délirants persistants Conduites addictives Troubles de l'humeur : épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisode dépressif, trouble dépressif récurrent Troubles névrotiques : troubles anxieux, obsessionnels compulsifs, troubles phobiques, troubles somatoformes et dissociatifs, réactions à un facteur de stress Troubles de la personnalité et du comportement : états limites, conduites asociales, psychopathies, perversions Risque suicidaire Troubles des conduites alimentaires Processus démentiel, troubles mnésiques, désorientation temporo-spatiale trouble du caractère et des conduites, dépression, confusion, hallucination, délire confuso-onirique. Impact familial. Chez les enfants : Troubles relationnels précoces, autisme Trouble du développement affectif, intellectuel, troubles du comportement Troubles dysharmoniques Troubles dépressifs du nourrisson, de l'enfant, de l'adolescent Troubles de l'adolescent avec passages par l'acte Troubles phobiques Les thérapeutiques : Le dispositif de sectorisation, les différentes thérapies relationnelles et psychothérapies, la thérapie dans la quotidienneté, la thérapie institutionnelle La maladie psychique et le handicap psychique dans la vie personnelle, professionnelle, sociale, la prise en charge sociale, soins de réhabilitation L'analyse de la pratique (personnellement et en équipe), l'attitude réflexive sur sa pratique avec l'acceptation et la mise en travail de ses attitudes, des mouvements affectifs et des contre-attitudes		

Recommandations pédagogiques : Cette UE complète l'enseignement de l'UE 2.6.S2. Elle est davantage centrée sur l'enseignement des pathologies psychiatriques. L'étudiant doit faire des liens entre les connaissances apprises ici et sa façon de construire ses relations professionnelles avec les personnes atteintes de ces pathologies. Les cadres d'analyse lui permettent le recul et la réflexion nécessaires. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.	Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances
--	---

Unité d'enseignement 2.7.S4 : Défaillances organiques et processus dégénératifs		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions		
Objectifs Expliquer le mécanisme physiopathologique de la dégénérescence d'un organe ou de la défaillance d'un appareil Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes âgées		
Eléments de contenu Les déséquilibres hydroélectriques ou acido-basiques, altération des structures et fonctions Les mécanismes d'apparition, étude des signes et des paramètres cliniques, impacts, complications des processus pathologiques liés à la dégénérescence ou à la défaillance Les liens entre les processus pathologiques, les problèmes de santé ou les pathologies, et leurs traitements <u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés</u> Déficiences des sens : surdité, vue (cataracte, glaucome), ... Principales causes et conséquences des déficits auditifs Principales causes et conséquences des déficits visuels Rhumatisme et dégénérescence des articulations Insuffisance rénale Insuffisance cardiaque, artérielle, veineuse Insuffisance pulmonaire Diabète Alzheimer Principales pathologies neurologiques déficitaires : sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique Principales atteintes cutanées : escarres, ulcères variqueux, brûlures.		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont mises en lien avec les défaillances organiques et dégénératives qui concernent les appareils étudiés. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.8.S3 : Processus obstructifs		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions ; UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie.		
Objectifs Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'obstruction Décrire les signes, les risques, les complications, et les thérapeutiques des pathologies étudiées		
Eléments de contenu Anatomie et physiologie de l'appareil cardiovasculaire, du cerveau, du système nerveux Processus pathologique de l'obstruction vasculaire artérielle et veineuse Anatomie et physiologie des appareils digestif et rénal Processus pathologique de l'obstruction des organes des appareils digestif et rénal Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences.		
<u>Les pathologies ou problèmes de santé étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés</u> Accident vasculaire cérébral Infarctus du myocarde Lithiases rénales, hépatiques, Occlusion intestinale Bronchite chronique obstructive, OAP Phlébite, embolie pulmonaire Asthme		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont mises en lien avec les processus obstructifs qui concernent les appareils étudiés. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.9.S5 : Processus tumoraux		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions		
Objectifs Expliquer les mécanismes physiopathologiques des tumeurs bénignes et malignes Décrire les signes, les risques, les complications, et les thérapeutiques des pathologies étudiées Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes atteintes de cancer		
Eléments de contenu Mécanisme de la cancérogénèse Caractéristiques des tumeurs malignes et des tumeurs bénignes Classification des tumeurs Epidémiologie Prévention et dépistage des tumeurs malignes Traitements <u>Les pathologies ou problèmes de santé obligatoirement étudiés au cours de la formation sont listés ci-dessous, d'autres peuvent être ajoutés :</u> Tumeurs bénignes : gynécologiques, adénome de la prostate Cancer broncho pulmonaire Cancer du sein Cancer de la prostate Cancer du colon Hémopathies		
Recommandations pédagogiques : L'anatomie et la physiologie sont mises en lien avec les processus tumoraux qui concernent les appareils étudiés. Les processus sont expliqués dans leurs mécanismes, leurs impacts, leurs complications, leurs interférences. Les pathologies sont travaillées dans leur ensemble : épidémiologie, physiopathologie, symptomatologie, étiologie, thérapeutiques, complications, évolution, et toujours en lien avec les personnes et populations atteintes. L'enseignement s'appuie sur des exemples et des situations concrètes, et les étudiants sont incités à faire des recherches sur les sujets évoqués. La liste des pathologies obligatoirement étudiées vaut pour la totalité de la formation, certaines pathologies pouvant être abordées dans le cadre d'autres UE. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 2.10.S1 : Infectiologie, hygiène		
Semestre : 1		Compétence : 3
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs		
Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage		
Eléments de contenu		
Les agents infectieux : Les bactéries, virus, champignons, parasites, agents transmissibles non conventionnels L'écologie microbienne Les mécanismes d'action des agents infectieux sur l'organisme humain : la relation hôte-agent infectieux, les modes de transmission, les facteurs de sensibilité, la notion de résistance La structure générale du système immunitaire : Les lymphocytes et leurs modes d'action L'action du système immunitaire, l'auto-immunité, les allergies, les déficits immunitaires, la compatibilité foeto-maternelle Les infections afférentes aux soins : épidémies, épidémies iatrogènes, coût des infections, impact social... Les règles d'hygiène : hygiène hospitalière, hygiène des mains, habillage professionnel, circuits propres et sales dans les établissements des soins Les moyens de lutte contre l'infection : - pré-désinfection, nettoyage, désinfection, décontamination, stérilisation - précautions standards et précautions complémentaires, isolement protecteur - protocoles d'hygiène - règles de fonctionnement à domicile ou en collectivité		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Cet enseignement vise à relier les connaissances scientifiques sur l'infectiologie aux mesures pratiques d'hygiène dans les soins. La compréhension des mécanismes de l'infection, qui seront repris dans l'UE 2.5.S.3 en lien avec les processus inflammatoires et infectieux, leur donne une approche structurée de la transmission infectieuse et des moyens d'y pallier. La place de cette UE, en premier semestre, permet de donner à l'étudiant les premières règles d'hygiène nécessaires à son arrivée en stage. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.		Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage Critères d'évaluation Identification des règles d'hygiène Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation

Unité d'enseignement 2.11.S1 : Pharmacologie et thérapeutiques		
Semestre : 1		Compétence : 4
CM : 35 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale		
Objectifs Citer les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des médicaments Identifier les notions de dosage, de dilution, de préparation Expliciter les risques et dangers dans l'administration médicamenteuse		
Eléments de contenu Pharmacologie : Les principes de chimie pertinents à la pharmacologie La pharmacocinétique, voie d'administration, absorption, transformation, diffusion, élimination La pharmacodynamie, mécanismes d'action, effets secondaires, interactions médicamenteuses (synergie, potentialisation, antagonisme) Les formes pharmaceutiques, solides, liquides, galéniques à usage parentéral ou à administration cutanée ou transmucoale, les formes en expérimentation Les dosages, préparations, dilutions, les solvants et les solutés Les risques et dangers de la médication, la prescription		
Recommandations pédagogiques : Cette UE est la première d'un cycle de trois UE centrées sur la pharmacologie, elle vise à donner aux étudiants des bases nécessaires dès le premier semestre dans ce domaine, afin de prendre conscience des risques et dangers de l'administration médicamenteuse. Les connaissances seront complétées dans les UE 2.11.S2 et 2.11.S5.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite des connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Compréhension des mécanismes

Unité d'enseignement 2.11.S3 : Pharmacologie et thérapeutiques		
Semestre : 3		Compétence : 4
CM : 15 heures	TD : 5 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques		
Objectifs Repérer les familles thérapeutiques, leurs moyens d'action et leurs interactions Expliciter les risques et dangers des interactions médicamenteuses Citer les précautions de la médication pour des populations spécifiques		
Eléments de contenu Pharmacologie : Les familles thérapeutiques et les interactions médicamenteuses, antibiothérapie, chimiothérapie anticancéreuse, psychotropes, anticoagulants, anti-inflammatoires, antalgiques, anesthésiques Les effets iatrogènes, intoxication,... La toxicologie et pharmacodépendance Les médicaments chez les enfants La dispensation des médicaments chez les personnes âgées		
Recommandations pédagogiques : Cette UE complète l'enseignement donné dans l'UE 2.11.S1. Elle est centrée sur la connaissance des familles thérapeutiques et les effets des médicaments. Les étudiants pourront utiliser des situations vues en stage, et seront amenés à se poser les bonnes questions quant à l'usage des produits thérapeutiques et médicamenteux. Le contenu de cette UE sera repris et mis en lien lors des travaux sur les processus inflammatoires, infectieux, dégénératifs tumoraux, obstructifs		Modalités d'évaluation Evaluation écrite des connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Compréhension des mécanismes

Unité d'enseignement 2.11.S5 : Pharmacologie et thérapeutiques		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 30 heures	TD : 10 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.11.S1 et 2.11.S3 Pharmacologie et thérapeutiques		
Objectifs Identifier les éléments de la prescription médicale et infirmière et en évaluer les risques Décrire les différentes thérapeutiques non médicamenteuses et leurs modes d'action Expliquer les règles et les modalités d'administration des médicaments et repérer les risques majeurs Argumenter les résultats de calculs de dosages médicamenteux		
Eléments de contenu Responsabilité infirmière en pharmacothérapie La prescription médicale La prescription infirmière La réglementation concernant les médicaments, les listes, les stupéfiants,... Le circuit du médicament, préparation, dispensation, conditionnement, rangement, conservation collaboration avec l'aide soignante, l'auxiliaire de puériculture et l'auxiliaire médico-psychologique,... Autres moyens thérapeutiques (principes, modalités de traitement, risques, ..) : chirurgie, psychothérapie, relation d'aide, radiothérapie, rééducation fonctionnelle, dispositifs médicaux,... La mise sur le marché des médicaments et des dispositifs médicaux, essais thérapeutiques, génériques		
Recommandations pédagogiques : Cette UE vise à cibler les connaissances et la réflexion sur la responsabilité infirmière dans le circuit du médicament et dans la prescription et l'administration de produits thérapeutiques. A ce stade, les étudiants doivent mettre en lien tout ce qu'ils ont déjà appris sur le sujet, et ce qu'ils vivent en stage. Ils peuvent travailler sur des situations rencontrées. Les formateurs réalisent avec eux des études de situations.		Modalités d'évaluation Evaluation écrite de connaissances Critères d'évaluation Exactitude des connaissances et des résultats Compréhension des mécanismes Pertinence de l'analyse dans les calculs de dose Rigueur du raisonnement critique

3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES

Unité d'enseignement 3.1.S1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Semestre : 1		Compétence : 1
CM : 15 heures	TD : 25 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Identifier les problèmes réels et potentiels d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une situation de santé ou de soin Repérer les modèles d'intervention en soins infirmiers S'approprier des modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins		
Eléments de contenu Exploration des notions de : concept, paradigme, théorie, modèle, courant de pensée... Les concepts fondateurs de la démarche soignante : homme, santé, maladie, soin, dépendance, autonomie, humanisme, ... L'histoire et l'anthropologie des pratiques soignantes et de la médecine, (temps, lieux, culture, et soins), les théories de soins, ... Les modèles cliniques Les méthodes de raisonnement cliniques et diagnostiques : le modèle hypothético-déductif, l'hypothèse, l'anticipation,... Les opérations mentales du raisonnement clinique : questionnement, observation, intuition perceptive, induction, déduction, créativité, pensée critique,... Le jugement clinique La démarche clinique infirmière : signes et symptômes, risques, réactions humaines physiques et psychologiques, problèmes traités en collaboration, diagnostics infirmiers, suivi et évaluation, ...		
Recommandations pédagogiques : Les connaissances abordées permettent de situer la pratique soignante dans son contexte historique et culturel et de comprendre la démarche intellectuelle de l'étude des situations de santé et de soins vécues par les personnes. Les formateurs développent des méthodes pédagogiques qui mobilisent les opérations mentales du raisonnement clinique : le questionnement, l'observation, l'induction, la déduction, la pensée critique. Les hypothèses et le jugement clinique sont travaillés avec les étudiants en les adaptant à différents types de situations cliniques.		Modalités d'évaluation Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupes restreints Critères d'évaluation Pertinence de l'analyse Clarté de la présentation

Unité d'enseignement 3.1.S2 : Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Semestre : 2		Compétence : 1
CM : 5 heures	TD : 25 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1S.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Objectifs Développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée Développer sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins		
Eléments de contenu Le recueil de données cliniques : examen clinique, lecture des signes, utilisation d'outils, ... Les méthodes et les outils de mesure de l'autonomie La problématisation et la méthode de résolution de problème Les plans de soins types (groupes homogènes de patients) et les chemins cliniques Les liens entre le jugement clinique, le plan d'intervention et l'évaluation des résultats (formalisé dans le projet de soins) L'utilisation des connaissances, de la démarche et des outils auprès de populations ciblées Les transmissions écrites et orales : transmissions ciblées, dossier de soins, planification, ...		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement contribue à donner dès le début de la formation à l'étudiant une assise professionnelle construite autour de la réflexion et du questionnement. Il comprend la nécessité d'utiliser des connaissances fiables, une méthode structurée, et de réaliser des actions, et des gestes dans un contexte de relation avec le patient fait d'humanité et de respect. Il construit des réponses professionnelles à proposer à la personne soignée, et peut les expliciter. Il est capable d'identifier les principes utilisés lors des soins donnés et d'en mesurer les impacts et conséquences sur la manière dont la personne vit sa situation de santé.		Modalités d'évaluation Travail individuel d'analyse d'une situation clinique Critères d'évaluation Pertinence du questionnement Cohérence entre les informations recueillies et le raisonnement clinique utilisé Cohérence entre les hypothèses inventoriées et l'analyse Qualité de l'argumentation Exactitude des connaissances mobilisées

Unité d'enseignement 3.2.S.2 : Projet de soins infirmiers		
Semestre : 2		Compétence : 2
CM : 5 heures	TD : 15 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Objectifs Elaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluriprofessionnalité		
Eléments de contenu La structure d'un projet de soins : objectifs de soins centrés sur la personne, plan d'interventions, résultats, réajustements Le contexte de la pluriprofessionnalité dans l'élaboration et le suivi du projet de soins pour un patient ou un groupe de patients L'harmonisation entre le projet de soins et le projet de vie Les procédures et les protocoles de soins Les interventions autonomes de l'infirmier dans le projet de soins et le suivi Les recommandations de bonnes pratiques		
Recommandations pédagogiques : L'étudiant est accompagné dans l'élaboration d'un projet de soins. Il est mis en situation de construction de ce projet à partir des éléments du contexte.		Modalités d'évaluation A partir de l'analyse d'une situation clinique élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins Critères d'évaluation Cohérence du processus d'élaboration du projet avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins Prise en compte de la pluri professionnalité dans le projet de soins

Unité d'enseignement 3.2.S.3 : Projet de soins infirmiers		
Semestre : 3		Compétence : 2
CM : 5 heures	TD : 15 heures	TP : 5 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers		
Objectifs Négocier un projet de soins Elaborer les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre de la pluriprofessionnalité		
Eléments de contenu La négociation dans le cadre du projet de soins et le contrat de soins, alliance thérapeutique et temporalité La continuité du projet de soins entre les différentes structures de soins Les outils de planification et la législation en vigueur : dossier de soins, chemins cliniques,... La traçabilité des soins, dossier de soins, transmissions, ...		
Recommandations pédagogiques : L'étudiant est accompagné dans l'élaboration d'un projet de soins. Il est mis en situation de construction de ce projet à partir des éléments du contexte. Les formateurs construisent cette UE en interprofessionnalité ; Des situations de négociation sont simulées et/ou étudiées à partir de supports pédagogiques ou de situations réelles.		Modalités d'évaluation Travail de groupe : élaboration d'un projet de soins et recherche d'éléments de négociation Critères d'évaluation Prise en compte du contexte pluri professionnel Pertinence dans la présentation des éléments de négociation Rigueur dans les éléments de traçabilité du projet

Unité d'enseignement 3.3.S.3 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité		
Semestre : 3		Compétence : 9
CM : 10 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 1.3.S1 Législation, éthique et déontologie UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers		
Objectifs Caractériser les principaux concepts liés à la notion de travail Explorer la notion de suivi des soins dans des contextes de pluri professionnalité Situer la profession d'infirmier dans son histoire et dans son rôle aujourd'hui		
Eléments de contenu Les concepts : collaboration, travail en équipe, travail d'équipe, délégation, autonomie professionnelle, compétences, inter ou pluri professionnalité, ... Posture professionnelle, identité professionnelle, la coopération dans les soins Les réseaux de soins et l'interdisciplinarité Rôle, fonctions missions et compétences de l'infirmier et des acteurs de santé partenaires de l'infirmier Histoire, organisation et représentation de la profession d'infirmière		
Recommandations pédagogiques : La formation contribue à l'acquisition par l'étudiant d'une posture qui lui permette de construire des échanges interprofessionnels de qualité. L'étude de l'histoire professionnelle et du rôle infirmier permet à l'étudiant de mieux appréhender une posture professionnelle claire et de viser la construction de réseaux professionnels.		Modalités d'évaluation Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin Critères d'évaluation Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soin

Unité d'enseignement 3.3.S.5 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité		
Semestre : 5		Compétence : 9
CM : 10 heures	TD : 20 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE I.3 S1, UE 1.3.S4 Législation, éthique et déontologie UE 1.2 S3, UE 1.2S4 Santé publique et économie de la santé UE 3.2. S2 et UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers UE 3.3 S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité		
Objectifs Identifier les différents modes d'exercice du métier d'infirmier Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier selon les modes d'exercice (cabinet libéral, association, collectivité territoriale, etc.) Décrire les conditions de collaboration et de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social		
Eléments de contenu L'infirmier en secteur libéral : fonction, gestion d'un cabinet, organisation, relations de partenariat, ... L'infirmier dans des secteurs spécifiques : entreprises, prisons, éducation, collectivités territoriales, humanitaire, ... Les acteurs partenaires, de la santé, du secteur social, du secteur éducatif, ... Les modes et outils de coopération et collaboration entre partenaires de la santé La mesure de la charge en soins Les notions et outils d'ergonomie utilisables dans la fonction soignante		
Recommandations pédagogiques : La formation contribue à l'acquisition par l'étudiant d'une posture qui lui permette de construire des échanges interprofessionnels de qualité. L'étude du rôle infirmier dans différents secteurs d'exercice permet à l'étudiant de mieux appréhender une posture professionnelle claire et de viser la construction de réseaux professionnels. Les outils de mesure de la charge en soins donnent à l'étudiant une vision objectivée de l'activité infirmière.		Modalités d'évaluation Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec son projet professionnel Critères d'évaluation Prise en compte du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne Identification des compétences particulières nécessaires

Unité d'enseignement 3.4.S.4 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 4		Compétence : 8
CM : 20 heures	TD : 15 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.1.S1 et UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière		
Objectifs : Identifier les ressources documentaires scientifiques dans le domaine des soins et de la santé Expliciter l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives dans le domaine de la recherche Expliciter l'intérêt d'une démarche de recherche dans le domaine des soins et de la santé Analyser les résultats d'une étude de recherche dans le domaine des soins et de la santé et argumenter les outils utilisés		
Eléments de contenu Les fondements de la recherche, la notion de paradigme, ... La recherche sur l'homme, les enjeux, les limites, questions légales, questions éthiques Les méthodologies spécifiques de la recherche, quantitatives et qualitatives, descriptives, expérimentales, ... La méthodologie et les outils de la recherche, échantillonnage, observations, hypothèses, variables, ... L'analyse de résultats de recherche (utilisation de données probantes, Evidence Based Nursing...) La démarche de construction d'une étude ou d'un travail de recherche professionnelle L'utilisation de méthodes statistiques La présentation des résultats de la recherche		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement d'initiation à la démarche de recherche vise à situer toute démarche de recherche dans le contexte précis de la recherche dans le monde d'aujourd'hui. L'étudiant doit comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées, et il doit être capable de lire et d'utiliser des résultats de recherche. Cet apprentissage lui servira, notamment, à concevoir une démarche plus structurée lors de la construction de son travail de mémoire centré sur l'étude d'une question professionnelle.	Modalités d'évaluation Présentation d'un résumé de la recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche Critères d'évaluation Identification des étapes de la démarche de la recherche Explication de la méthode et des outils utilisés	

Unité d'enseignement 3.4.S.6 : Initiation à la démarche de recherche		
Semestre : 6		Compétence : 8
CM : 20 heures	TD : 10 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche		
Objectifs Expliciter les liens existant entre la théorie, la recherche, et l'évolution de la pratique infirmière Repérer les modes d'organisation de la recherche Repérer des éléments de veille professionnelle dans le domaine de la recherche en soins infirmiers Utiliser le questionnement de la recherche pour la réalisation d'un travail d'intérêt professionnel		
Eléments de contenu La recherche infirmière en France et dans le monde (historique, communauté scientifique, organisation, communication, résultats, publications...) L'utilisation des résultats de recherche sur la pratique infirmière La recherche clinique, état des lieux en France et dans le monde Les laboratoires de recherche, leur rôle, leur fonctionnement Les métiers de la recherche Le rôle des infirmiers en recherche médicale et clinique, les essais thérapeutiques, ... L'évaluation par les pairs L'étude d'une question professionnelle et l'utilisation d'une démarche de questionnement		
Recommandations pédagogiques : Cet enseignement vise à compléter celui de l'UE 3.4.S4 en situant la position des infirmiers au sein des travaux de recherche scientifique. L'étudiant sera capable de retrouver seul des éléments actualisés sur la pratique professionnelle quand ce sera nécessaire. Il pourra poser une problématique et construire un questionnement précis permettant l'exploration d'une question.	Modalités d'évaluation Travail écrit de fin d'études (évaluation des compétences 7 et 8) Critères d'évaluation Définition de l'objet de recherche Intérêt du sujet pour la profession Cohérence entre l'objet de l'étude et les méthodes et outils Richesse des sources documentaires Pertinence de l'analyse	

Unité d'enseignement 3.5.S.4 : Encadrement des professionnels de soins		
Semestre : 4		Compétence : 10
CM : 10 heures	TD : 20 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 3.3.S3. Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité		
Objectifs		
Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins Superviser et évaluer les actions des professionnels sous la responsabilité de l'infirmier Formaliser des savoir-faire et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels de santé sous la responsabilité infirmière		
Eléments de contenu		
Les concepts : accompagnement, tutorat, apprentissage, encadrement, coaching, délégation, contrôle, collaboration, ... Théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation Programme des études d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique, et autres professionnels Contrat d'encadrement, tutorat et conduite du projet d'encadrement Relation pédagogique et posture professionnelle adaptée aux différents types d'évaluation Encadrement et responsabilité professionnelle		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Des méthodes actives sont utilisées. L'étudiant est notamment mis en situation simulée et/ou réelle d'encadrement d'une personne lors de soins. L'étudiant devra comprendre son rôle et le cadre de celui-ci tant du point de vue de pédagogie et de la progression des personnes encadrées, que du point de vue de ses responsabilités et de la réglementation en vigueur.		Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs
		Critères d'évaluation
		Pertinence du projet par rapport à la personne à encadrer. Qualité de l'organisation Qualité du contenu Qualité de l'analyse des résultats de l'apprentissage Proposition éventuelles de réajustement

4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS

Unité d'enseignement 4.1.S1 : Soins de confort et de bien-être		
Semestre : 1		Compétence : 3
CM : 6 heures	TD : 34 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Aucun		
Objectifs Appréhender les concepts fondamentaux permettant une vision intégrée de la personne lors de la réalisation des soins de proximité Identifier le caractère singulier de l'expérience vécue par la personne en situation de dépendance lors de la réalisation de ses soins quotidiens Développer une attention au confort et au bien être de chaque personne Réaliser des activités et des soins d'hygiène et confort adaptés aux besoins et aux souhaits de la ou des personnes et conformes aux bonnes pratiques		
Eléments de contenu Concepts de bien-être selon les contextes et les cultures : dignité, pudeur, intimité Principes de base et valeurs des soins infirmiers : autonomie, dépendance, secret professionnel,... Besoins fondamentaux et attentes de la personne Soins quotidiens confort et bien être Hygiène générale Equilibre alimentaire Prévention des escarres Lever et aide à la mobilisation Ergonomie dans les soins Bonnes pratiques et sécurité dans les soins		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE correspond aux savoirs enseignés lors de la formation menant au diplôme d'aide-soignant. Les méthodes pédagogiques sont actives, la liste des soins enseignés de manière obligatoire correspond au rôle défini par l'article du code de la santé publique : R 4311-5. Le contenu de cet enseignement correspond à un niveau enseigné lors du premier semestre de formation. Ce contenu sera réactivé durant toute la formation à partir des savoirs enseignés ultérieurement. Les soins de confort et de bien-être sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur,... <u>Critères d'évaluation</u> Compréhension des éléments clés de la situation Mobilisation des valeurs et des concepts dans la réflexion

Unité d'enseignement 4.2.S2 : Soins relationnels		
Semestre : 2		Compétences : 6
CM : 3 heures	TD : 15 heures	TP : 7 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 1.1S.1 Psychologie, sociologie, anthropologie		
Objectifs		
Identifier les éléments permettant de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins		
Eléments de contenu		
Les concepts : relation, communication, négociation, médiation, ... La communication par le langage, culture, langue,... La communication non verbale Le toucher dans les soins et dans la relation thérapeutique		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Le niveau de cet enseignement correspond à celui du second semestre de formation, mais devra être réactivé durant toute la formation à partir des savoirs enseignés ultérieurement. Un travail de réflexion est mené sur la posture professionnelle dans la relation soignant-soigné. Les comportements professionnels font l'objet d'analyses approfondies permettant à l'étudiant de trouver une position juste et acceptable dans sa relation avec les personnes dont il prend soin. Les soins relationnels sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit ou oral de réflexions avec utilisation des concepts <u>Critères d'évaluation</u> Compréhension des dimensions et des attributs des concepts

Unité d'enseignement 4.2.S3 : Soins relationnels		
Semestre : 3		Compétence : 6
CM : 4 heures	TD : 36 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.1S.1 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.1S.2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 4.2.S.2 Soins relationnels		
Objectifs Argumenter les fondements de la relation de confiance et de l'alliance thérapeutique avec une personne Conduire un entretien infirmier		
Eléments de contenu La relation d'aide : écoute, attitudes, techniques,... Les entretiens infirmiers : typologie, conduite d'entretien, analyse des interactions,... L'alliance thérapeutique : attentes, besoins, désirs, demande de soin... Les réactions comportementales et leurs manifestations : signes cliniques verbaux et non verbaux, ... La relation adaptée à des situations spécifiques : crise, détresse, deuil, conflits, violence,...		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Le niveau de cet enseignement correspond à celui du troisième semestre de formation. Le contenu de l'enseignement se réfère à celui de l'UE 4.2S2 et devra être réactivé durant toute la formation à partir des savoirs enseignés ultérieurement. Les modalités pédagogiques sont actives (étude de situations, jeux de rôles, ...). L'étudiant est mis en situation de réaliser des entretiens d'aide et des entretiens thérapeutiques. Un travail de réflexion est mené sur la posture professionnelle dans la relation soignant-soigné. Les comportements professionnels font l'objet d'analyses approfondies permettant à l'étudiant de trouver une position juste et acceptable dans sa relation avec les personnes dont il prend soin. Les soins relationnels sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		<u>Modalités d'évaluation</u> Mise en situation d'entretien lors des Travaux Dirigés <u>Critères d'évaluation</u> Implication lors des travaux dirigés Pertinence et cohérence au cours de la réalisation d'un entretien infirmier

Unité d'enseignement 4.2.S5 : Soins relationnels		
Semestre : 5		Compétence : 6
CM : 0 heures	TD : 20 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 1.1S.1 ; UE1.1S.2 Psychologie sociologie anthropologie UE 4.2.S2 ; UE 4.2.S3 Soins relationnels		
Objectifs Adapter ses modes de relation et de communication aux personnes, aux situations et aux contextes		
Eléments de contenu La gestion du stress professionnel, l'analyse des émotions, les attitudes cliniques et les postures professionnelles L'adaptation des modalités de communication aux personnes et aux populations : enfants, personne âgée, contextes La distance et la proximité dans la relation, la projection, l'identification L'établissement d'une communication aidante, évaluation des résultats		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Venant au semestre 5, cette UE prolonge les contenus des UE 4.2.S1 et UE 4.2.S2 et contribue à la construction d'une position professionnelle mesurée et stable. Le travail sur les représentations, sur la gestion de ses émotions, et sur l'évaluation des résultats de la communication est ici essentiel. Les étudiants apprennent à se situer personnellement dans leurs comportements professionnels de communication et ils sont capables de réajuster leur positionnement. Les soins relationnels sont réalisés en stage et validés sur le portfolio.		<u>Modalités d'évaluation</u> Analyse d'une situation relationnelle <u>Critères d'évaluation</u> Cohérence entre les modalités de la relation et les personnes, les situations, les objectifs du projet de soin et la pathologie

Unité d'enseignement 4.3.S2 : Soins d'urgence		
Semestre : 2		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 15 heures	TP : 4 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
Objectifs Identifier l'urgence à caractère médical Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale		
Eléments de contenu Prise en charge des urgences vitales Prise en charge des urgences potentielles Risques collectifs Alerte Soins d'urgence Plans de secours		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cet enseignement est conforme à l'arrêté du 3 mars 2006. Il se fait sous la responsabilité du médecin directeur scientifique et pédagogique d'un centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU)		<u>Modalités d'évaluation</u> L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence sera délivrée en fin de formation. <u>Critères d'évaluation</u>

Unité d'enseignement 4.3.S4 : Soins d'urgence		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 3 heures	TD : 18 heures	TP : 4 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
Objectifs Hiérarchiser les urgences Mettre en œuvre des soins d'urgence dans un environnement médicalisé		
Éléments de contenu La hiérarchie des actions dans l'urgence La démarche de soins auprès d'une ou de plusieurs personnes en situation d'urgence Les techniques de soins lors de soins critiques : intubation, ventilation, cathéters veineux centraux, mesure de la pression veineuse centrale, aspirations trachéales, pose de sondes gastriques, aspirations digestives, dialyse péritonéale, prélèvement artériel, lavage gastrique Le chariot d'urgence, réalisation, utilisation, réglementation La surveillance de la conscience et de la vigilance, bilans neurologiques Les traitements médicamenteux de l'urgence La prise en charge des patients douloureux en situation d'urgence L'accueil et prise en charge des familles lors d'une situation de soins critiques La gestion de émotions en situations de soins urgents ou critique, le stress, l'agressivité, la violence Le rôle des SAMU SMUR CUMP Le rôle de l'infirmier dans les services d'urgence Les protocoles de soins d'urgence		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE vise à montrer aux étudiants les invariants qui existent dans toute situation d'urgence. Les étudiants apprennent à analyser rapidement, et calmement toute situation de crise et d'urgence et à hiérarchiser leurs actions. Le travail en groupe devrait leur permettre de prendre conscience de leur manière personnelle d'aborder la question de l'urgence et ainsi de progresser. Les étudiants seront amenés à réfléchir à ces notions d'urgence et de hiérarchie dans l'action dans plusieurs situations au cours de la formation.		<u>Modalités d'évaluation</u> Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence de l'analyse de la situation Cohérence dans la prise en charge Conformité aux bonnes pratiques

Unité d'enseignement 4.4.S2 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 2		Compétence : 4
CM : 7 heures	TD : 23 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques		
Objectifs		
Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités		
Eléments de contenu		
Le concept d'asepsie Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation. La préparation de thérapeutiques médicales La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la liste autorisée La préparation d'injections avec calculs de dose La réalisation des activités prescrites par les infirmières : vaccination anti grippale et dispositifs médicaux		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE est la première des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques. Les soins, actes ou activités enseignées le sont de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants. Ceux-ci sont encouragés à utiliser les moyens à disposition et à questionner toutes les personnes ressources. Les actes et activités à enseigner sont conformes à la législation en vigueur. Des liens sont établis entre les connaissances, les règles et principes, et les gestes techniques. Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de liste, dans la limite de la réglementation en vigueur.		<u>Modalités d'évaluation</u> Calculs de doses appliqués en situation simulée <u>Critères d'évaluation</u> Rigueur du raisonnement dans le calcul Exactitude dans les résultats Habileté, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie

Unité d'enseignement 4.4.S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 4		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 34 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 4.4.S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Objectifs Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités		
Eléments de contenu Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation. La préparation de thérapeutiques médicales La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la réglementation La pose de transfusion sanguine, risques précautions Les activités socio thérapeutiques, socioéducatives, les actes à visée psychothérapique, la médiation thérapeutique Les moyens d'isolement, de contention, et le cadre thérapeutique		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE est la deuxième des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques. Les soins, actes ou activités enseignées le sont de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants. Ceux-ci sont encouragés à utiliser les moyens à disposition et à questionner toutes les personnes ressources. Les actes et activités à enseigner sont conformes à la législation en vigueur. Des liens sont établis entre les connaissances, les règles et principes, et les gestes techniques. Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de liste, dans la limite de la réglementation en vigueur.		<u>Modalités d'évaluation</u> Pose de transfusion sanguine en situation simulée <u>Critères d'évaluation</u> Habileté, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie Cohérence dans l'organisation Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre Connaissances théoriques en lien avec les actions

Unité d'enseignement 4.4.S5 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 34 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 4.4.S2 et UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Objectifs Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique conformément aux bonnes pratiques Assurer la surveillance et le suivi des activités thérapeutiques et diagnostiques en respectant les protocoles		
Eléments de contenu Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation. La préparation de thérapeutiques médicales La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la liste autorisée Les chambres implantables		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE est la dernière des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques. Les soins, actes ou activités enseignées l'ont été de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants. Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de liste, dans la limite de la réglementation en vigueur.		<u>Modalités d'évaluation</u> Injection dans les chambres implantables en situation simulée <u>Critères d'évaluation</u> Habileté, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie Cohérence dans l'organisation Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre Connaissances théoriques en lien avec les actions

Unité d'enseignement 4.5.S2 : Soins infirmiers et gestion des risques		
Semestre : 2		Compétence : 7
CM : 10 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis		
UE 2.10.S1 : Infectiologie hygiène		
Objectifs		
Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations Intégrer les notions de danger et de risque dans les situations de soins Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux		
Eléments de contenu		
Les concepts : risque, facteur de risque, prise de risque, sécurité et besoin de sécurité, acceptabilité, seuil, ... Le risque et la sécurité dans l'activité humaine, risque et santé Les différents types de risques dans le domaine de la santé, le risque et la sécurité sanitaire dans les établissements de santé, le risque lié aux soins, ... Le risque infectieux hospitalier, gestion et élimination des déchets, la circulation des personnes et des matériels, antisepsie, asepsie, stérilisation Le risque et l'environnement, la santé environnementale Les comportements à risque, la notion de crise, les jeux à risque,...		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE se situe après l'UE 2.10.S1 infectiologie hygiène, elle peut renforcer certains acquis en matière de risque infectieux, et surtout elle élargit la notion de risque afin que l'étudiant mesure bien les enjeux et impacts, dans le domaine des risques, des situations qu'il rencontre. L'étudiant doit se poser la question de la sécurité dans les soins de manière systématique et sereine, car il sait comment faire face à une situation présentant des caractéristiques de risque avéré ou potentiel. Tous les risques ne peuvent être abordés, mais les formateurs sauront mettre l'accent sur certains et montrer à l'étudiant comment transférer son questionnement et sa recherche de réponses dans d'autres domaines.		<u>Modalités d'évaluation</u> Evaluation écrite de connaissances <u>Critères d'évaluation</u> Justesse dans la compréhension des risques et/ou des dangers Pertinence dans l'argumentation des mesures à prendre en fonction des risques encourus.

Unité d'enseignement 4.5.S4 : Soins infirmiers et gestion des risques		
Semestre : 4		Compétence : 7
CM : 10 heures	TD : 10 heures	TP : 5 heures
ECTS : 1		
Pré-requis UE 4.5.S2 soins infirmiers et gestion des risques		
Objectifs Acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles		
Eléments de contenu La gestion des risques : objectifs, méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et de traitement des risques L'analyse multifactorielle des contextes de risques pour les personnes ou des groupes de personnes, paramètres, indicateurs. Les vigilances et la mise en place des moyens dans les établissements de santé : matériovigilance, infectiovigilance, hémovigilance.... La gestion des risques : incidents critiques, déclaration, analyse, résultats, modifications, obstacles		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE complète l'UE 4.6S.2 en mettant l'accent sur les moyens de gestion des risques. L'étudiant acquière une méthode d'identification des risques dans une situation où plusieurs facteurs peuvent être en cause. Tous les risques ne peuvent être abordés, mais les formateurs sauront mettre l'accent sur la démarche d'identification et de gestion des risques, et montreront comment transférer le questionnement et la méthode d'investigation dans d'autres domaines. Le lien sera fait avec les UE 1.3.S2 et 1.3.S4. concernant la législation et la responsabilité professionnelle en matière de faute.		<u>Modalités d'évaluation</u> Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence de l'analyse de la situation identification des causes, pertinence du questionnement et hypothèses de solutions

Unité d'enseignement 4.6.S3 : Soins éducatifs et préventifs		
Semestre : 3		Compétences : 5
CM : 4 heures	TD : 21 heures	TP : 25 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé		
Objectifs		
Caractériser les concepts, prévention, promotion de la santé, éducation en santé, éducation thérapeutique, ... Analyser une démarche d'éducation thérapeutique		
Eléments de contenu		
Les concepts : éducation, prévention, éducation en santé, éducation thérapeutique, apprentissage, ... Soins infirmiers de prévention, d'éducation, d'aide, dans les dimensions individuelle et collective (groupe restreint, collectivité de proximité, campagne de masse...) La démarche éducative interdisciplinaire (en structure, en réseau de santé, en libéral...) L'éducation thérapeutique individuelle et collective (démarche, méthodes, principes, normes, critères, résultats, ...)		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE est la première des deux UE sur ce thème. Elle permet à l'étudiant de s'approprier les concepts concernant l'éducation et l'éducation thérapeutique. Cette UE se fait en relation avec l'unité d'intégration UE 5.4.S4.		<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence dans l'utilisation des concepts Qualité de l'analyse

Unité d'enseignement 4.6.S4 : Soins éducatifs et préventifs		
Semestre : 4		Compétences : 5
CM : 0 heures	TD : 15 heures	TP : 35 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs		
Objectifs		
Elaborer une démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité		
Eléments de contenu		
La notion de contrat en éducation thérapeutique Les institutions spécialisées dans l'éducation pour la santé La formation des aidants naturels		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE complète l'enseignement réalisé au cours de l'UE 4.6.S3. Elle se fait en relation avec l'unité d'intégration UE 5.3.S3. L'étudiant devra mettre en forme une démarche éducative en sachant l'adapter au problème de santé posé et à la population visée.		<u>Modalités d'évaluation</u> Action éducative individuelle ou collective, auprès d'une personne ou d'un groupe <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence du choix de l'action éducative au regard de la situation Pertinence de l'action Adaptation des outils

Unité d'enseignement 4.7.S5 : Soins palliatifs et de fin de vie		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 10 heures	TD : 20 heures	TP : 20 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
UE 1.1.S1 et UE 1.1S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie ; UE 4.2.S2 : Soins relationnels		
Objectifs		
Identifier les besoins spécifiques d'une personne et de son entourage en situation de fin de vie, de deuil, de déni, de refus Conduire une démarche de communication adaptée à ces situations Développer des connaissances et des habiletés visant à la réalisation de soins de confort et de soins palliatifs en situation de fin de vie		
Eléments de contenu		
Les étapes de la fin de vie et du deuil La douleur et son évaluation, la souffrance La prise en compte des besoins psychologiques, sociaux et spirituels L'accompagnement de la personne, et de sa famille Les soins palliatifs, confort, relation, communication Les traitements palliatifs, analgésie, adjuvants nutritionnels, médication, hydratation L'offre de soins palliatifs Les sentiments et émotions des soignants dans l'accompagnement de fin de vie		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE s'appuie sur le contenu des UE précédentes, elle se focalise sur les soins de support et les soins palliatifs en fin de vie. Les analyses de situations permettent de développer une pratique réflexive et un questionnement éthique Elle permet aux étudiants de prendre conscience de leurs propres manières d'aborder et de vivre professionnellement les questions de fin de vie de la personne soignée.		<u>Modalités d'évaluation</u> Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo..) de soins palliatifs et/ou de fin de vie. <u>Critères d'évaluation</u> Qualité de la réflexion portée sur la situation Mise en évidence des valeurs personnelles et professionnelles

Unité d'enseignement 4.8.S6 : Qualité des soins, évaluation des pratiques		
Semestre : 6		Compétence : 7
CM : 30 heures	TD : 20 heures	TP : 25 heures
ECTS : 3		
Pré-requis UE 4.5.S2 et UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques		
Objectifs Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer sa pratique professionnelle Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité, et de satisfaction de la personne soignée Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation...) Apprécier la fonctionnalité des matériels nécessaire aux soins et à l'urgence		
Eléments de contenu Les indicateurs et critères de qualité Les normes de bonnes pratiques, procédures, protocoles, recommandations L'analyse de la qualité (démarche, méthodes, outils, résultats, adaptation aux soins...) La certification des établissements et qualité des soins (démarches, auto-évaluations, audits, ...) Les structures et développement de la qualité (agences, politiques, engagements, chartes...) L'évaluation des pratiques professionnelles La gestion des matériels de soins et des stocks en établissement de santé et à domicile		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cet EC s'appuie sur le contenu de l'UE 4 dans son ensemble La formation insiste sur la démarche d'analyse et d'évaluation de la pratique professionnelle, ainsi que sur l'utilisation d'outils de mesure	<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail	

5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE

Unité d'enseignement 5.1.S1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens		
Semestre : 1		Compétences : 3
CM : 0 heures	TD : 35 heures	TP : 15 heures
ECTS : 2		
Pré-requis UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien être		
Objectifs Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité Adapter et sécuriser l'environnement de la personne Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement du semestre S1.		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE, et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.		<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupes restreints <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention proposées Pertinence dans l'argumentation

Unité d'enseignement 5.2.S.2 Evaluation d'une situation clinique		
Semestre : 2		Compétences : 1
CM : 0 heures	TD : 20 heures	TP : 30 heures
2 ECTS		
Pré-requis UE3.1.S1 et UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière ; UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicaps, accidents de la vie		
Objectifs Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...) Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2.		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE, et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.		<u>Modalités d'évaluation</u> Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique <u>Critères et modalités d'évaluation</u> Pertinence et cohérence des informations recherchées Pertinence dans l'analyse de la situation Cohérence dans le raisonnement Pertinence du diagnostic de la situation

Unité d'enseignement 5.3.S3 Communication et conduite de projet		
Semestre : 3		Compétences : 2, 6
CM : 0 heures	TD : 40 heures	TP : 60 heures
ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.1.S1 et UE 1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 4.1.S2, S3 Soins relationnels UE 3.2.S2 et UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs		
Objectifs Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité Définir, les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations Utiliser les outils de soins infirmiers Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées Argumenter le projet de soins et la démarche clinique		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3.		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE. Les outils de traçabilité et de transmission des soins utilisés par les infirmiers sont étudiés et analysés. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.	<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence dans la prise en compte des éléments du contexte, dont la situation relationnelle Cohérence dans la hiérarchie des actions à mener Détermination des éléments de négociation du projet Justesse dans l'utilisation des outils de soins	

Unité d'enseignement 5.4.S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires		
Semestre : 4		Compétences : 5, 10
CM : 0 heures	TD : 40 heures	TP : 60 heures
ECTS : 4		
Pré-requis		
UE 1.3.S1 Législation, éthique et déontologie UE 3.5.S4 Encadrement des professionnels de soins UE 4.6.S3 et UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs UE 1.2. S2 UE 1.2.S3 Santé publique et économie de la santé		
Objectifs		
Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants Evaluer les savoirs mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage Superviser et évaluer les actions des aides soignants, auxiliaires de puériculture, et aides médico psychologiques Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé et la prise en charge des personnes Concevoir des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques		
Eléments de contenu		
Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3, S4.		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE, et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.		<u>Modalités d'évaluation</u> Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence du choix des actions d'éducation, de prévention ou d'encadrement au regard de la situation Adéquation des méthodes et des moyens envisagés avec les objectifs et les résultats attendus Analyse critique des résultats de l'action

Unité d'enseignement 5.5.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins		
Semestre : 5		Compétences : 4 et 9
CM : 0 heures	TD : 40 heures	TP : 60 heures
ECTS : 4		
Pré-requis UE 3.3.S3 et UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité UE 2.4.S1, UE 2.5.S3, UE 2.6.S2 ; 2.6.S5 ; 2.7.S 4 ; 2.8.S3 ; UE 2.9.S5 ; Processus pathologiques UE 4.4.S2 ; UE 4.4.S4 thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.7.S5 Soins palliatifs et de fin de vie		
Objectifs Analyser les éléments de la prescription médicale Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...) Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...) Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3, S4, S5.		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Les situations étudiées sont choisies dans le contexte de la pratique professionnelle. Elles sont en lien avec les objectifs attendus de l'UE, et correspondent aux savoirs acquis ou susceptibles d'être acquis à ce moment de la formation par l'étudiant. Le formateur propose des études de situation en présentant les éléments de la situation et son contexte. Il suscite le questionnement chez l'étudiant et guide celui-ci dans la recherche des informations qui lui permettront d'agir dans la situation. Enfin il travaille sur les éléments qui seront transférables dans d'autres situations. L'étudiant présente également des situations qui mobilisent ses savoirs et lui permettent d'en acquérir de nouveaux. Il propose de mettre en place des actions ou des soins et transpose les éléments de son apprentissage dans d'autres situations évoquées par le formateur. Lors de cette UE, l'étudiant mesure ce qui lui manque pour acquérir l'ensemble des savoirs et savoir-faire qu'il peut acquérir lors du stage. Le formateur aide à faire des liens dans cette démarche d'analyse.		<u>Modalités d'évaluation</u> Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire <u>Critères d'évaluation</u> Fiabilités des données utilisées Justesse dans le repérage d'anomalies ou de risques Pertinence dans le rôle envisagé des acteurs et leur mode de collaboration

Unité d'enseignement 5.6.S6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles		
Semestre : 6		Compétences : 7 et 8
CM : 0 heures	TD : 40 heures	TP : 160 heures
ECTS : 8		
Pré-requis UE 4.5.S2 ; UE 4.6.S4 Soins infirmiers et gestion des risques UE 4.8.S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques UE 1.3.S4 Législation, éthique et déontologie UE 3.4.S4 et UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche		
Objectifs Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels Analyser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		
Eléments de contenu Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les unités d'enseignement des semestres S1, S2, S3, S4, S5, S6.		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Les situations étudiées sont choisies en lien avec les travaux des étudiants pour leur mémoire. L'étudiant devra analyser une question relevant des soins, la mettre en problème, l'explorer, en faire une étude critique, formuler des hypothèses et des propositions de solutions ou de poursuite de l'exploration.	<u>Modalités d'évaluation</u> Mémoire écrit et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel <u>Critères d'évaluation</u> Pertinence des données recherchées Pertinence dans l'étude du problème Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse Cohérence dans les conclusions de l'analyse	

Unité d'enseignement 5.7 S5 et S6 Optionnelle		
Semestre : 5 et 6		Compétences
CM : 0 heures	TD : 20 heures	TP : 30 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Objectifs Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation		
Eléments de contenu Selon le choix de l'étudiant et les ressources un domaine d'enseignement est approfondi, soit par des prestations offertes dans l'IFSI, soit par des visites sur des lieux de travail, des rencontres de personnes ressources, des travaux guidés et évalués, etc		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE est scindée en deux parties réalisées sur le même thème. L'autonomie sera laissée à l'étudiant pour le choix de son approfondissement. L'IFSI pourra également proposer des travaux dans des domaines qui lui semblent pertinent au regard de la situation sanitaire locale ou des besoins des personnes en formation ou des divers lieux d'exercice. Quelques exemples : le secteur libéral, la recherche en soins, la prise en charge des personnes âgées, des personnes atteintes de cancer, ...		<u>Modalités d'évaluation</u> Compte rendu écrit ou oral des découvertes <u>Critères d'évaluation</u> Implication personnelle

6. METHODES DE TRAVAIL

Unité d'enseignement 6.1 Méthodes de Travail		
Semestre : 1		
CM : 0 heures	TD : 25 heures	TP : 25 heures
ECTS : 2		
Pré-requis		
Prise de notes Méthodes de travail apprises jusqu'au baccalauréat dont analyse, synthèse, argumentation		
Objectifs		
Utiliser les technologies d'information et de communication Utiliser des méthodes pour organiser son travail		
Eléments de contenu		
Les méthodes de travail personnel et en groupe L'initiation à l'informatique et aux logiciels de base (Word, Excel) La recherche documentaire : recueil et organisation de l'information, fiche de lecture, recherche sur internet Les documents écrits : compte-rendu, rapport, mémoire, rédaction d'un article professionnel... Les outils et moyens de communication et de créativité		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE de méthode permet à l'étudiant de se doter de méthodes personnelles pour organiser son travail au long de sa formation. Les formateurs partiront des besoins des étudiants. Ceux-ci doivent acquérir les moyens de rechercher ensuite les informations ou les ressources dont ils ont besoin. Selon les niveaux, des travaux pratique en bureautique, en expression écrite, etc...seront proposés.		<u>Modalités d'évaluation</u> Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte <u>Critères d'évaluation</u> Efficacité du résultat Respect de la méthode de fiche de lecture Présentation correcte

Unité d'enseignement 6.2		
Semestre : 1 à 6		
CM : 0 heures	TD : 60 heures	TP : 190 heures
ECTS :10		
Pré-requis		
Objectifs Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins Etudier et utiliser des articles professionnels en anglais		
Eléments de contenu Vocabulaire professionnel courant dans le domaine de la santé et des soins Expression anglaise dans le domaine de la santé et des soins Lecture et traduction d'articles professionnels Lecture de documents (fiches, procédures, ...)		
<u>Recommandations pédagogiques :</u> Cette UE vise à donner à l'étudiant des bases d'anglais dans le domaine de la santé et de soins.		<u>Modalités d'évaluation</u> S1 : présence et participation active S2 : présence et participation active S3 : épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant S4 : traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel S5 : présentation en anglais d'un article professionnel S6 : rédaction de l'abstract du travail de fin d'étude <u>Critères d'évaluation</u> Justesse du vocabulaire

ANNEXE IV

DIPLOME D'ETAT INFIRMIER																																	TOTAL				
1 : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT	Année 1-Semestre 1						Année 1-Semestre 2						Année 2-Semestre 3						Année 2-Semestre 4						Année 3-Semestre 5						Année 3-Semestre 6						ECTS
	S1			S2			S3			S4			S5			S6			S7			S8			S9			S10			S11			S12			
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	
UE 1.1.S1 PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE	40	15		3																																3	
UE 1.1.S2 PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE					25	10		2																											2		
UE 1.2.S2 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE					20	15		2																											2		
UE 1.2.S3 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE									20	20		3																							3		
UE 1.3.S1 LEGISLATION, ETHIQUE, DEONTOLOGIE	20	20		2																															2		
UE 1.3.S4 LEGISLATION, ETHIQUE, DEONTOLOGIE																																			3		
TOTAL	60	35		5	45	25		4	20	20		3	30	20		3	30	20		3	30	20												15			
2 : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	S1						S2						S3						S4						S5						S6						ECTS
	S1			S2			S3			S4			S5			S6			S7			S8			S9			S10			S11			S12			
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	
UE 2.1.S1 BIOLOGIE FONDAMENTALE	20	5		1																															1		
UE 2.2.S1 CYCLES DE LA VIE ET GRANDES FONCTIONS	45	15		3																															3		
UE 2.3.S2 SANTE, MALADIE, HANDICAP, ACCIDENTS DE LA VIE					15	15		2																											2		
UE 2.4.S1 PROCESSUS TRAUMATIQUES	30	10		2																															2		
UE 2.5.S3 PROCESSUS INFLAMMATOIRES ET INFECTIEUX									30	10		2																							2		
UE 2.6.S2 PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES					30	10		2																											2		
UE 2.6.S5 PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES																																			2		
UE 2.7.S4 DEFAILLANCES ORGANIQUES ET PROCESSUS DEGENERATIFS																																			2		
UE 2.8.S3 PROCESSUS OBSTRUCTIFS																																			2		
UE 2.9.S5 PROCESSUS TUMORAUX																																			2		
UE 2.10.S1 INFECTIOLOGIE, HYGIENE	20	20		2																															2		
UE 2.11.S1 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	35	10		2																															2		
UE 2.11.S3 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES																																			2		
UE 2.11.S5 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES									15	5		1																							1		
TOTAL	150	60		10	45	25		4	75	25		5	30	10		2	90	30		2	90	30												27			

3 : SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIÈRES, FONDEMENTS ET MÉTHODES	S1				S2				S3				S4				S5				S6			
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS
UE 3.1.S1 RAISONNEMENT ET DÉMARCHE CLINIQUE INFIRMIÈRE	15	25		2																				2
UE 3.1.S2 RAISONNEMENT ET DÉMARCHE CLINIQUE INFIRMIÈRE					5	25		2																2
UE 3.2.S2 PROJET DE SOINS INFIRMIERS					5	15		1																1
UE 3.2.S3 PROJET DE SOINS INFIRMIERS									5	15		1												1
UE 3.3.S3 ROLES INFIRMIERS, ORGANISATION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONNALITÉ									10	10		1												1
UE 3.3.S5 ROLES INFIRMIERS, ORGANISATION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONNALITÉ														10	20		2							2
UE 3.4.S4 INITIATION À LA DÉMARCHE DE RECHERCHE													20	15		2								2
UE 3.4.S6 INITIATION À LA DÉMARCHE DE RECHERCHE																					20	10		2
UE 3.5.S4 ENCADREMENT DE PROFESSIONNELS DE SOINS													10	20		2								2
TOTAL	15	25		2	10	40		3	15	25		2	30	35		4	10	20		2	20	10		15

4 : SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS		S1				S2				S3				S4				S5				S6			
		CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS
		6	34		2																				
UE 4.1.S1 SOINS DE CONFORT ET DE BIEN ÊTRE																									2
UE 4.2.S2 SOINS RELATIONNELS						3	15																		1
UE 4.2.S3 SOINS RELATIONNELS																									2
UE 4.2.S5 SOINS RELATIONNELS																									1
UE 4.3.S2 SOINS D'URGENCES																									1
UE 4.3.S4 SOINS D'URGENCES																									1
UE 4.4.S2 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL																									2
UE 4.4.S4 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL																									2
UE 4.4.S5 THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL																									2
UE 4.5.S2 SOINS INFIRMIERS ET GESTION DES RISQUES						10	10		1																2
UE 4.5.S4 SOINS INFIRMIERS ET GESTION DES RISQUES																									1
UE 4.6.S3 SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS														10	10		1								1
UE 4.6.S4 SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS										4	21		2												2
UE 4.7.S5 SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE															15		2								2
UE 4.8.S6 QUALITE DES SOINS EVALUATION DES PRATIQUES																		10	20						2
TOTAL		6	34		2	26	63		5	8	57	4	4	19	77	6	16	74		5	30	20		3	25

5 : INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE		S1			S2			S3			S4			S5			S6								
		35		2																					
UE 5.1. S1 ACCOMPAGNEMENT DANS LA REALISATION DES SOINS QUOTIDIENS (C3)																		2							
UE 5.2. S2 EVALUATION D'UNE SITUATION CLINIQUE (C1)					20	2												2							
UE 5.3. S3 COMMUNICATION, CONDUITE DE PROJET (C2,6)								40	4									4							
UE 5.4. S4 SOINS EDUCATIFS, INFORMATION DES PROFESSIONNELS ET DES STAGIAIRES (C5/C10)										40	4							4							
UE 5.5. S5 MISE EN ŒUVRE DES THERAPEUTIQUES ET COORDINATION DES SOINS (C4/C9)												40	4					4							
UE 5.6. S6 ANALYSE DE LA QUALITE ET TRAITEMENT DE DONNEES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES (C7/C8)																40	8	8							
UE 5.7. UE OPTIONNELLE														10	1		1	2							
UE 5.8 STAGE PROFESSIONNEL		5 semaines-5 ECTS			10 semaines- 10 ECTS			10 semaines-10 ECTS			10 semaines-10 ECTS			15 semaines - 15 ECTS			60								
TOTAL			35	7		20	12		40	14			40	14		50	175	24	86						
6 : METHODES DE TRAVAIL		S1			S2			S3			S4			S5			S6								
	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers	ECTS	CM	TD	TrPers						
UE 6.1 METHODES DE TRAVAIL et TIC			25	2															2						
UE 6.2 ANGLAIS			20	2		10	2							5	1		5	1	10						
TOTAL			45	4		10	2							5	1		5	1	12						
TOTAL GENERAL		231	234	60	30	126	183	41	30	118	177	55	30	109	187	54	30	116	184	50	30	85	40	30	180